

FORUM MONDIAL DE CHATHAM HOUSE SUR LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE 2021

PRIORITÉS POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Lundi 12 et mardi 13 juillet 2021

OBJECTIF

Le forum permettra à des parties prenantes issues de régions, secteurs et domaines d'expertise différents d'échanger sur les répercussions des réformes de gouvernance forestière mises en œuvre dans le cadre du FLEGT, et d'étudier la manière dont elles influenceront les efforts futurs visant à contrecarrer les changements climatiques et la perte de biodiversité.

À travers ces discussions, le forum tentera de mettre en lumière la nécessité de :

- continuer à renforcer la gouvernance forestière et foncière dans les efforts d'élaboration et d'exécution de solutions efficaces et équitables face aux changements climatiques ; et
- faire entendre la voix de toutes les parties prenantes – notamment celles dont les moyens de subsistance et le mode de vie dépendent des forêts – dans la création et la mise en œuvre de ces mesures.

PUBLIC

Le public sera composé de décideurs politiques, d'experts et de professionnels internationaux. Inscription ouverte à toutes les parties intéressées. Des informations supplémentaires sur le forum et les modalités d'inscription sont disponibles [en ligne](#).

PREMIÈRE JOURNÉE

Session 1 | Intervention spéciale | 09h00 – 09h30 BST
| Panel technique | 10h00 – 11h30 BST

Partenariats gouvernementaux internationaux pour une production et un commerce durables

Format : Intervention spéciale suivie d'un panel de discussion technique (exposés suivis de questions-réponses).

Les partenariats internationaux qui lient les pays consommateurs et producteurs influencent beaucoup les efforts mondiaux visant à encourager l'utilisation des terres et le commerce durables dans le secteur forestier comme ailleurs. Ils jouent un rôle crucial dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale, notamment par le biais des APV du FLEGT, d'accords commerciaux et de protocoles d'entente bilatéraux. Dans le cadre de son action destinée à combattre la déforestation, l'UE envisage de créer des partenariats forestiers. Pour sa part, le Gouvernement britannique a lancé le [dialogue FACT](#), qui s'inscrit dans les préparatifs de la COP26, afin de rapprocher les pays qui se sont engagés à pérenniser les marchés mondiaux des produits de base.

Cette session inclut un panel de haut-niveau qui présentera la vision de certains gouvernements en matière de partenariats internationaux visant à promouvoir l'utilisation durable des forêts et des terres. Dans un deuxième temps, un panel technique composé de représentants gouvernementaux partagera ses expériences de la collaboration avec des partenaires internationaux dans la négociation et la mise en œuvre des APV. Exemple de thématiques abordées : le commerce comme mesure d'incitation à l'engagement ; l'importance de l'action multipartite pour mobiliser le soutien politique ; l'efficacité des mécanismes de participation des partenaires de l'UE. En s'appuyant sur ces expériences, les panélistes partageront leur avis sur les prochaines étapes des partenariats internationaux sur les forêts.

Session 2 | 13h00 – 14h30 BST

Visions à l'horizon 2030 et comment les réaliser

Format : Panel de exposés suivis de questions-réponses.

Sous forme de panel, des leaders d'opinion du monde entier s'exprimeront sur la transition vers une utilisation durable des forêts et des terres, et sur les conclusions de la COP 26 qui contribueront à concrétiser ces efforts.

Les panélistes indiqueront quels modèles de développement garantiront au mieux une utilisation durable et équitable des forêts, ainsi que les réformes de gouvernance prioritaires dans les secteurs forestier et foncier pour y parvenir.

DEUXIÈME JOURNÉE

Session 3 | 09h00 – 11h00 BST

Réglementation du devoir de diligence et commerce durable

*Format : Panel de discussion (exposés suivis de questions-réponses).
Cette session est co-organisée par Proforest.*

L'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis ont engagé le débat sur les règles d'importation visant à lutter contre la déforestation dans les chaînes logistiques, lesquelles jouissent d'un vaste soutien et constituent une avancée majeure en matière de responsabilité des entreprises dans la lutte contre la déforestation liée aux chaînes logistiques. Reste cependant à définir quel ensemble judicieux de mesures politiques est à élaborer et comment répondre aux priorités parfois contradictoires des différentes parties prenantes – tant dans les pays consommateurs que producteurs. Les mesures volontaires associées à la chaîne logistique s'inscrivent dans une phase d'innovation rapide ; les sociétés, groupes d'entreprises et autres acteurs chefs de file ont élaboré leurs propres méthodes, qui commencent à porter leurs fruits, notamment dans les secteurs des palmiers et du cacao.

Cette session réunit des professionnels de la réglementation et du plaidoyer, des entreprises et des leaders d'opinion, dont les efforts se concentrent sur les règlements relatifs à la demande et sur les mesures volontaires de la chaîne logistique. Ils expliqueront quels ensembles de politiques et d'outils sont les plus à même de lutter efficacement contre la déforestation, selon des marchandises et des régions précises.

Session 4 | 11h30 – 13h00 BST

Quel est l'espace accordé aux forêts et aux populations qui en dépendent dans les propositions d'utilisation des terres ?

Format : Panel de discussion (exposés suivis de questions-réponses).

La demande croissante de ressources naturelles et foncières exerce de plus en plus de pression sur les forêts. Ainsi, il convient de déterminer comment équilibrer les priorités contradictoires : services environnementaux locaux et mondiaux (tels que les ressources hydriques, la biodiversité ou les puits de carbone), production de biens et de marchandises destinés aux marchés locaux et mondiaux, moyens de subsistance et valeurs culturelles.

Cette session présentera la manière dont les gouvernements de pays forestiers tropicaux envisagent d'aborder ces différentes priorités et de concilier les demandes contradictoires, tel qu'explicité dans leurs stratégies nationales relatives au développement et au climat (dont les CDN, stratégies à long terme, etc.). Elle permettra notamment d'étudier l'espace réservé aux forêts et aux populations rurales diverses, de même que les mécanismes de consultation et les processus de décision qui ont été mis en place afin de soutenir l'élaboration et l'exécution de ces stratégies.

Session 5 | 14h00 – 15h30 BST**Réformes juridiques : état d'avancement des dix dernières années et prochaines étapes de la réalisation des ambitions climatiques**

Format : Panel de discussion (exposés suivis de questions-réponses).

Beaucoup de pays riches en ressources forestières ont adopté des processus de réforme juridique visant à faciliter l'utilisation durable et équitable des forêts, lesquels reposent sur des programmes nationaux ou internationaux (dont le FLEGT et la REDD, par exemple). Bien qu'un certain nombre de pays puissent se targuer d'avoir réalisé des progrès importants, il arrive cependant que les réformes juridiques portent préjudice aux forêts et aux populations forestières. La pandémie de Covid-19 a exacerbé la situation, ce qui a entraîné le retrait de protections environnementales et sociales dans certains pays afin de stimuler la relance économique sur le court terme.

Cette session fera le point sur les progrès réalisés et mettra l'accent sur les processus et mécanismes visant à faire appliquer ces réformes, ainsi que leur capacité à résister aux inversements de tendance. Les enjeux y afférents seront pris en compte dans les projets de réforme futurs, et tout particulièrement ceux qui contribuent à la réalisation des ODD et des ambitions climatiques.